



EVOLIS FORMATION

Prévention - Hygiène - Sécurité



Pour plus d'informations :
www.evolisformation.fr

Nous traitons toute
demande de renseignement
ou de devis dans les 24h.

Nos formateurs se déplacent
en fonction de la demande
de l'établissement, au lieu
et à l'heure choisis,
24 h/24, 7 j/7.

EVOLIS FORMATION

EN QUELQUES CHIFFRES

- 80 formations en hygiène, sécurité et prévention
- 16 formateurs expérimentés et reconnus
- 11 000 stagiaires formés l'année dernière
- 20 ans d'expérience
- 350 clients de divers secteurs d'activité

NOS ATOUTS

- Formation, conseil et accompagnement
- Des formations en inter ou intra-entreprise
- Des outils pédagogiques performants
- Des formations pragmatiques
- Réactivité, mobilité et disponibilité
- Maintien et développement des compétences des formateurs
- Élaboration de plan de formation
- Évolution des formations en fait de la réglementation

NOS AGRÉMENTS

- Certifié ISO 9001
- SSIAP 1-2-3 par la préfecture du Nord
- ADEF pour la formation CQP APS
- Par l'INRS l'institut national de recherche et de sécurité
- Conventionné par la CARSART pour les formations gestes et postures
- Par le FONGECIF pour les bilans de compétences

Certification ISO 9001 version 2008.
Notre politique qualité a pour
motivation première la satisfaction
de nos clients. Elle est étayée
par la charte qualité et notre
système de management.
Notre volonté est de proposer
des services de qualité,
et d'anticiper les attentes
de nos clients.





HYGIÈNE / SANTÉ AU TRAVAIL

■ FORMATION aux DÉFIBRILLATEURS

■ FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE du TRAVAIL

OBJECTIF :

Acquérir les connaissances nécessaires à la prévention des risques dans votre établissement et à la bonne exécution des gestes de secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime, en attendant l'arrivée des secours organisés, selon le programme officiel de l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS).

■ DOCUMENTS UNIQUES

■ MEMBRES du COMITÉ d'HYGIÈNE, de SÉCURITÉ et des CONDITIONS de TRAVAIL (CHSCT)

■ FORMATION CPS INTERVENANT à DOMICILE

OBJECTIF :

- Identifier les situations dangereuses.
- Repérer les situations à risque liées à l'activité physique, connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
- Alerter la hiérarchie.
- Secourir une victime.
- Optimiser et sécuriser l'intervention auprès du malade et de la personne âgée.



■ FORMATION aux GESTES et POSTURES

■ TRAVAIL sur ÉCRAN



Former est un art, qui requiert la maîtrise de techniques et de méthodes pédagogiques à la fois innovantes et rigoureuses. Depuis de nombreuses années, EVOLIS FORMATION a capitalisé une réelle expertise dans ce domaine. À travers ce cycle « Formation de formateurs », nous mettons cette expertise à votre disposition.

FORMATION d'ANIMATEUR en GESTES et POSTURES



OBJECTIF :

Acquérir les connaissances nécessaires à la prévention des risques dans votre établissement et à la bonne exécution des gestes de secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime, en attendant l'arrivée des secours organisés.

HABILITATION ÉLECTRIQUE



Domaine de tension		Profil	Symbole habilitation	Formation initiale	perfectionnement
Personnel non électricien	Basse tension (BT) et/ou haute tension (HT)	Exécutant	B0 en BT H0 ou H0V en HT	1 jour	1 jour
		Chargé de chantier	B0 en BT H0 ou H0V en HT	1,5 jour	
		Chargé d'intervention de remplacement	BS manoeuvre limités	2 jours	1,5 jour
		Chargé d'intervention de remplacement et de raccordement	BS		
		Chargé d'opérations de manoeuvres	BE manoeuvre HE manoeuvre		
Personnel électricien	Uniquement en basse tension (BT)	Exécutant électricien	H0 B1 ou B1V	3 jours	1,5 jour
		Chargé de travaux Chargé de consignation	H0 B2 ou B2V BC B2V essais		
		Chargé de travaux Chargé de consignation Chargé d'intervention entretien et de dépannage	H0 B2 ou B2V B2V essais BC BR	4 jours	
		Chargé d'opérations d'essais	BE essai	3 jours	
	Basse tension (BT) et Haute tension (HT)	Exécutant électricien	B1 ou B1V H1 ou H1V	4 jours	2 jours
		Chargé de travaux Chargé de consignation	B2 ou B2V H2 ou H2V B2V essais H2V essais BC ou HC		
		Chargé de travaux Chargé de consignation Chargé d'intervention entretien et de dépannage	B1 ou B1V B2 ou B2V H1 ou H1V H2 ou H2V B2V essais H2V essais BC ou HC BR	5 jours	
		Chargé d'opérations d'essais	BE /HE essais	4 jours	

Aux installations ne dépassant pas 400V/32A en courant alternatif et 600V/16A en courant continu

Notre offre de formation est complétée et conforme aux nouvelles dispositions réglementaires de la norme NF C 18-510.

Elle permet de préparer l'habilitation électrique initiale des travailleurs concernés (électriciens et non électriciens). Ainsi que le recyclage des personnes déjà habilitées, quels que soient le domaine de tension de l'ouvrage et la nature des opérations à réaliser.



PRÉVENTION

■ MANIPULATION d'EXTINCTEURS sur FEUX RÉELS

■ ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

OBJECTIF :

- Former le personnel à la sécurité d'incendie.
- Être capable d'alerter et d'agir efficacement lors d'un début d'incendie.
- Connaître les principes de base du feu et de l'extinction.
- Apprendre le fonctionnement des différents moyens d'extinction.

■ ÉQUIPIER de SÉCURITÉ en MILIEU SANITAIRE

■ MISE en SÉCURITÉ des OCCUPANTS en ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

■ ORGANISATION et EXERCICES D'ÉVACUATION

OBJECTIF :

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques permettant à votre personnel d'organiser et de maîtriser efficacement une évacuation.

Public concerné : Votre responsable sécurité, chargé guides et serre files d'évacuation, membres du CHSCT etc.

■ ÉQUIPIER de SECONDE INTERVENTION

■ PRÉPARATION à l'HABILITATION au PORT des APPAREILS RESPIRATOIRES ISOLANTS (ARI)

OBJECTIF :

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques permettant à votre personnel d'utiliser efficacement et en sécurité l'ARI.

Public concerné : Toute personne reconnue apte par le médecin du travail au port de l'ARI.

■ PRÉPARATION aux COMMISSIONS DE SÉCURITÉ

■ FORMATION à la GESTION du SSI

■ FORMATIONS SPÉCIFIQUES aux ERP et IGH (SSIAP)

■ CQP-APS (AGENT de PRÉVENTION de MALVEILLANCE)

FORMATION de FORMATEUR en SÉCURITÉ INCENDIE



OBJECTIF :

Animer une formation et mettre en œuvre un exercice de manipulation des moyens de première intervention.

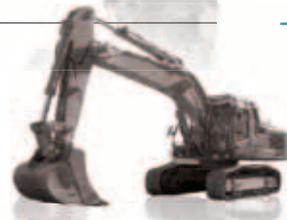
1/ TRACTEUR et PETITS ENGINs de CHANTIER MOBILE

- Tracteurs agricoles < 50 cv
- Mini-pelle < 6t mini-chargeurs < 4.5 t
- Moto basculeurs < 4.5 t
- Petits compacteurs < 2.5 t
- Machine à peindre les lignes sur chaussées



2/ ENGINs d'EXTRACTION et/ou de CHARGEMENT à DÉPLACEMENT SÉQUENTIEL

- Pelle – engins de fondations
- Spéciales – de forage – de travaux souterrains



3/ ENGINs d'EXTRACTION à DÉPLACEMENT ALTERNATIF

- Bouteurs
- Tracteurs à chenilles
- Pipe layer



4/ ENGINs de CHARGEMENT à DÉPLACEMENT ALTERNATIF

- Chargeuses
- Chargeuses – pelleteuses
- Tractopelle



5/ ENGINs de FINITION à DÉPLACEMENT LENT

- Finisseurs-machines à coffrage glissant
- Répandeurs de chaux gravillonneurs
- Automoteurs – pulvi-mixeurs – fraiseurs



6/ ENGINs de RÉGLAGE à DÉPLACEMENT ALTERNATIF

- Niveleuses



7/ ENGINs de COMPACTEUR à DÉPLACEMENT ALTERNATIF

- Compacteur



8/ ENGINs de TRANSPORT ou d'EXTRACTION TRANSPORT

- Tombereaux – décapeuses
- Tracteur agricole > 50 cv



9/ ENGINs de MANUTENTION

- Mât fixe tout terrain
- Chariot mât télescopiques



10/ DÉPLACEMENTS CHARGEMENT TRANSFERT d'ENGINs SANS ACTIVITÉ de PRODUCTION

- Maintenance – démonstration – essais



ENGINs DE CHANTIER

■ FORMATION et TEST CACES SUIVANT la R372 M CATÉGORIE 1

■ FORMATION et TEST CACES SUIVANT la R372 M CATÉGORIE 2

■ FORMATION et TEST CACES SUIVANT la R372 M CATÉGORIE 4

■ FORMATION et TEST CACES SUIVANT la R372 M CATÉGORIE 9

OBJECTIF :

Être capable, conformément au référentiel de compétences R372 M CNAMTS, d'appliquer les règles de sécurité inhérentes à la conduite d'engins de chantier et d'obtenir le CACES correspondant à la catégorie préparée.

FORMATION de FORMATEUR à la CONDUITE des ENGINs de CHANTIER SUIVANT la R372 M



OBJECTIF :

Permettre à des professionnels des secteurs d'activités : Transport - Manutention - Logistique/ Magasinage - d'acquérir les bases du métier de FORMATEUR D'ADULTES, pour exercer en entreprise ou en organisme de formation.

CACES et Autorisation de conduite : Que dit la réglementation ?

« La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire. En outre, la conduite de certains équipements présentant des risques particuliers est subordonnée à l'obtention d'une autorisation de conduite délivrée par le chef d'entreprise. L'autorisation de conduite est tenue par l'employeur à la disposition de l'inspecteur du travail. »

QUI EST CONCERNÉ ?

Toute personne qui conduit ou manipule (même occasionnellement) des engins de levage ou de chantier.

LES OBLIGATIONS :

Certificat de la médecine du travail, aptitude visuelle, auditive et psychotechnique.

LES VALIDATIONS :

- Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité.
- Attestation de contrôle de connaissance selon le modèle CACES délivrée pour une catégorie d'engins.
- Évaluation réalisée par un testeur et délivrée par le chef d'établissement.

OÙ SE FORMER ?

- Demandez le catalogue des stages planifiés sur l'année.
- Stages personnalisés sous conditions et modalités.

COMBIEN DE TEMPS ?

La durée de la formation sera fonction de l'expérience du stagiaire et de la technicité de l'engin. L'autorisation de conduite est obligatoire.

ÉTABLIE ET DÉLIVRÉE PAR L'EMPLOYEUR, L'ÉVALUATION DE LA FORMATION PREND EN COMPTE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- L'approbation du médecin du travail.
- Le savoir-faire de l'opérateur.
- Les instructions à respecter sur les lieux et sites d'utilisation.

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION :

- Travailler dans le respect des règles de sécurité.
- Respecter la législation et les textes de la sécurité sociale, de la profession, de la sécurité, de la technologie, des opérations de vérifications pour la prise de poste et de la conduite (circulation et manoeuvres en appliquant les consignes de sécurité en vigueur en entreprise et sur la voie publique).

MANUTENTION MÉCANIQUE

1/ PLATES-FORMES ÉLEVATRICES MOBILES de PERSONNES SUIVANT la R386



2/ CHARIOTS ÉLEVATEURS à CONDUCTEUR PORTÉ SUIVANT le R389





■ FORMATION AUTORISATION de CONDUITE des CHARIOTS ÉLÉVATEURS à CONDUCTEUR PORTÉ

■ FORMATION ET TEST CACES SUIVANT la R389

OBJECTIF :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant aux conducteurs de chariots élévateurs à conducteur porté de préparer et d'obtenir le CACES correspondant à la catégorie préparée.

■ FORMATION GERBEUR

■ FORMATION AUTORISATION de CONDUITE des PEMP

■ FORMATION et TEST CACES PEMP SUIVANT la R386

OBJECTIF :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant aux conducteurs de plate-forme élévatrice mobile de personnes de préparer et d'obtenir le CACES correspondant à la catégorie de PEMP préparée.

■ Le TRAVAIL en HAUTEUR (HARNAIS)

■ ÉCHAFAUDAGE FIXE ou ROULANT

■ PONTIER ÉLINGUEURS



FORMATION de FORMATEUR à la CONDUITE DES CHARIOTS ÉLÉVATEURS à CONDUCTEUR PORTÉ



OBJECTIF :

Permettre à des professionnels des secteurs d'activités Transport - Maintenance - Logistique/Magasinage, d'acquérir les bases du métier de FORMATEUR D'ADULTES, pour exercer en entreprise ou en organisme de formation.

FORMATION de FORMATEUR à la CONDUITE de PLATE-FORME ÉLÉVATRICE MOBILE de PERSONNE NACELLE



FORMATION de FORMATEUR à la CONDUITE des PONTS ROULANTS



Nouveauté :

FORME ET TEST A.I.P.R

- Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux -Concepteurs - Encadrants - Opérateurs

L'AIPR est entrée en application cette année et sera bientôt obligatoire (01/01/2018).



EVOLIS FORMATION

3 rue d'Hurtebise
I n°2 le Parc de l'Aérodrome Est
59125 TRITH SAINT LEGER
France

Monsieur Michael Meresse Tél. 06 37 11 55 92

**Mail evolisformation@outlook.fr
www.evolisformation.com**

*siret 501 465 066 00030
code maf: 8559A
n°déclaration: 315590673659
n° intra communautaire: FR94501465066*